

MAC CROISSANCE FCP
ETATS FINANCIERS ANNUELS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

Messieurs les membres du conseil d'administration
De la société « MAC.SA » gestionnaire de « MAC CROISSANCE FCP »,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 7 septembre 2005 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement « MAC CROISSANCE FCP » pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 3.927.062, un actif net de D : 3.908.314 et un bénéfice de D : 1.054, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds commun de placement « MAC CROISSANCE FCP » comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2007, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Les disponibilités représentent à la clôture de l'exercice, 30,85% de l'actif net du fonds, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
4. Les emplois en actions « KARTHAGO AIRLINES » représentent au 31 décembre 2007 11,89% de l'actif net du fonds, dépassant ainsi le seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des Organismes de Placement Collectif.

Opinion

5. A notre avis et à l'exception des remarques développées dans les deux paragraphes précédents, les états financiers du fonds commun de placement « MAC CROISSANCE FCP », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du fonds au 31 décembre 2007, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

6. Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
7. En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, 25 mars 2008

Le Commissaire aux Comptes

Mustapha MEDHIOUB

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2007	31/12/2006
Portefeuille-titres	4	2 721 425	1 679 918
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1 613 800	1 036 047
Obligations et valeurs assimilées		919 190	536 102
Titres OPCVM		188 435	107 769
Placements monétaires et disponibilités		1 205 624	541 575
Placements monétaires		-	-
Disponibilités		1 205 624	541 575
Créances d'exploitation		13	12
Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		3 927 062	2 221 505
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	5	18 497	9 035
Autres créditeurs divers	6	251	89
TOTAL PASSIF		18 748	9 124
ACTIF NET			
Capital	11	3 838 880	2 184 082
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		7	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		69 427	28 299
ACTIF NET		3 908 314	2 212 381
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		3 927 062	2 221 505

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	31 décembre	
		2007	2006
Revenus du portefeuille-titres	7	147 274	41 286
Dividendes		104 461	37 684
Revenus des obligations et valeurs assimilées		42 813	3 602
Revenus des placements monétaires	8	3 216	2 418
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		150 490	43 704
Charges de gestion des placements	9	(55 112)	(20 619)
REVENU NET DES PLACEMENTS		95 378	23 085
Autres produits		-	425
Autres charges	10	(11 612)	(2 713)
RESULTAT D'EXPLOITATION		83 766	20 797
Régularisation du résultat d'exploitation		(14 339)	7 502
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		69 427	28 299
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		14 339	(7 502)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(60 605)	46 719
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		32 467	196 997
Frais de négociation		(54 574)	(21 063)
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 054	243 450

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	31 décembre	
	2007	2006
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 054	243 450
Résultat d'exploitation	83 766	20 797
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(60 605)	46 719
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	32 467	196 997
Frais de négociation de titres	(54 574)	(21 063)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(60 172)	-
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	1 755 051	1 868 931
Souscriptions		
- Capital	3 537 433	2 325 400

- Régularisation des sommes non distribuables	151 783	374 160
- Régularisation des sommes distribuables	44 356	17 389
Rachats		
- Capital	(1 920 133)	(729 100)
- Régularisation des sommes non distribuables	(54 658)	(121 528)
- Régularisation des sommes distribuables	(26 815)	(9 887)
- Droits de sortie	23 085	12 497
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 695 933	2 112 381
ACTIF NET		
En début de période	2 212 381	100 000
En fin de période	3 908 314	2 212 381
NOMBRE DE PARTS		
En début de période	16 963	1 000
En fin de période	29 524	16 963
VALEUR LIQUIDATIVE	132,378	130,424
TAUX DE RENDEMENT	2,78%	30,42%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007**

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

MAC CROISSANCE FCP est un fonds commun de placement de type mixte, régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Il a été créé le 20 Mai 2005 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 16 février 2005.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune. Sa durée de vie est de 7 ans à compter de la date d'ouverture au public, soit le 06 octobre 2005.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

MAC CROISSANCE FCP est un fonds commun de placement de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est l'Amen Bank. Le gestionnaire étant MAC SA.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- *Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées*

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2007 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- *Evaluation des titres OPCVM*

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- *Evaluation des autres placements*

Les placements en obligations et bons ainsi que les placements monétaires sont évalués à leur coût d'acquisition, majoré des intérêts courus à la date d'arrêt.

3.5- *Cession des placements*

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2007 à D : 2.721.425 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2007	% Actif net
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés		1 628 684	1 613 800	41,29%

Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la côte				
		1 628 684	1 613 800	41,29%
AMEN BANK	2 073	54 030	55 536	1,42%
ADWYA	115 000	273 483	391 000	10,00%
GIF	46 277	168 129	139 294	3,56%
KARTHAGO AIRLINES	53 778	465 386	464 803	11,89%
SIAME	20 777	50 291	40 328	1,03%
SIPHAT	16 791	341 971	298 662	7,64%
SITS	27 544	70 526	60 046	1,54%
SOMOCER	6 445	16 757	20 237	0,52%
SOPAT	1 889	20 779	20 401	0,52%
SOTRAPIL	5 299	167 332	123 493	3,16%
Obligations de sociétés & valeurs assimilées		878 500	919 190	23,52%
Obligation de sociétés		150 000	156 925	4,02%
Emprunt obligataire Amen Bank	1 500	150 000	156 925	4,02%
Bons du trésor assimilables		196 000	198 193	5,07%
BTA 10/2013	200	196 000	198 193	5,07%
Bons du Trésor Zéro Coupons		532 500	564 072	14,43%
BTZC 10/2016	1 000	532 500	564 072	14,43%
Titres OPCVM		187 436	188 435	4,82%
Actions des SICAV		187 436	188 435	4,82%
SICAV FIDELITY	1 500	157 581	159 235	4,07%
STRATEGIE SICAV	24	29 855	29 200	0,75%
TOTAL		2 694 620	2 721 425	69,63%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u>	<u>Intérêts</u>	<u>Plus (moins)</u>	<u>Valeur</u>	<u>Plus (moins)</u>
	<u>d'acquisition</u>	<u>courus</u>	<u>values latentes</u>	<u>au 31 décembre</u>	<u>values réalisées</u>
	<u>nets</u>				
<u>Soldes au 31 décembre 2001</u>	-	-	-	-	-
<u>Soldes au 31 décembre 2006</u>	1 629 597	3 602	46 719	1 679 918	
* Acquisitions de l'exercice					
Actions cotées	8 206 060			8 206 060	
Titres OPCVM	2 220 329			2 220 329	
Obligations de sociétés	150 000			150 000	
Bons du trésor assimilables	196 000			196 000	
* Remboursements et cessions de l'exercice					
Actions cotées	(7 567 911)			(7 567 911)	42 530
Titres OPCVM	(2 139 455)			(2 139 455)	(10 063)
* Plus ou moins values					
Actions cotées			(60 396)	(60 396)	
Titres OPCVM			(208)	(208)	
* Intérêts courus		37 088		37 088	
<u>Soldes au 31 décembre 2007</u>	2 694 620	40 690	(13 885)	2 721 425	32 467

Note 5 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2007 à D : 18.497, contre un solde de D : 9.035 à la clôture de l'exercice précédent, et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Rémunération du gestionnaire	12 516	6 111
Rémunération du dépositaire	1 251	1 874
Rémunération du CAC	4 730	1 050
Total	<u>18 497</u>	<u>9 035</u>

Note 6 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2007 à D : 251, contre un solde de D : 89 à la clôture de l'exercice précédent, et englobe exclusivement la redevance du CMF.

Note 7 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élèvent au 31 décembre 2007 à D : 147.274, contre un solde de D : 41.286 au 31 décembre 2006, et se détaillent comme suit :

	2007	2006
Dividendes		
des actions et valeurs assimilées admises à la cote	85 236	23 978
des titres OPCVM	19 225	13 706
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
<i>Revenus des obligations</i>		
intérêts des obligations de sociétés	7 008	-
intérêts des BTA et BTZC	35 805	3 602
TOTAL	<u>147 274</u>	<u>41 286</u>

Note 8 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2007 à D : 3.216, contre un solde de D : 2.418 au 31 décembre 2006, et représente les intérêts rémunérant les disponibilités.

Note 9 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2007 à D : 55.112, contre un solde de D : 20.619 au 31 décembre 2006, et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Rémunération du gestionnaire	50 738	18 745
Rémunération du dépositaire	4 374	1 874
Total	<u>55 112</u>	<u>20 619</u>

Note 10 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2007 à D : 11.612 contre un solde de D : 2.713 au 31 décembre 2006 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Rémunération du CAC	7 022	1 050
Rémunération du CMF	4 449	1 588
Services bancaires et assimilés	141	75
Total	<u>11 612</u>	<u>2 713</u>

Note 11 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2006

Montant	2 184 082
Nombre de parts émises	16 963
Nombre de copropriétaires	91
Souscriptions réalisées	
Montant	3 537 433
Nombre de parts émises	27 474
Nombre de copropriétaires nouveaux	84
Rachats effectués	
Montant	(1 920 133)
Nombre de parts rachetées	(14 913)
Nombre de copropriétaires sortants	(45)
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(60 605)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	32 467
Régularisation des sommes non distribuables	97 125
Droits de sortie	23 085
Frais de négociation	(54 574)

Capital au 31-12-2007

Montant	3 838 880
Nombre de parts	29 524
Nombre de copropriétaires	130

Note 12 : Autres informations**12.1. Données par part et ratios pertinents**Données par part

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Revenus des placements	5,097	2,577
Charges de gestion des placements	(1,867)	(1,216)
Revenus net des placements	<u>3,230</u>	<u>1,361</u>
Autres produits	-	0,025
Autres charges	(0,393)	(0,160)
Résultat d'exploitation (1)	<u>2,837</u>	<u>1,226</u>
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,486)	0,442
Sommes distribuables de l'exercice	<u>2,351</u>	<u>1,668</u>
Variation des plus (ou moins) values potentielles	(2,053)	2,754
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	1,100	11,613
Frais de négociation	(1,848)	(1,242)
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	<u>(2,801)</u>	<u>13,126</u>
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	<u>0,036</u>	<u>14,352</u>
Droits de sortie	0,782	0,737
Résultat non distribuable de l'exercice	<u>(2,019)</u>	<u>13,863</u>
Régularisation du résultat non distribuable	3,290	14,893
Sommes non distribuables de l'exercice	<u>1,271</u>	<u>28,756</u>
Valeur liquidative	132,378	130,424
Ratios de gestion des placements		
Charges / actif net moyen	1,42%	1,06%
Autres charges / actif net moyen	0,30%	0,14%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	1,79%	1,45%

12.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de "MAC CROISSANCE FCP" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 1% l'an, calculée sur la base de l'actif net à la fin de chaque semaine.

L'AMEN BANK, assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% hors taxes, calculée sur la base de l'actif net à la fin de chaque semaine avec un minimum de 1.000 dinars hors taxes.